

Paragraphe : la suite

Ce paragraphe n'a rien de particulier, si ce n'est qu'il est justifié. Notez bien que toute la page doit être justifiée dans ce document.

Horizontalement : les retraits

Les retraits peuvent être définis via les boutons **Augmenter le retrait** et **Diminuer les retrait** (uniquement pour le retrait de gauche), mais aussi via la boîte de dialogue « Paragraphe » ou encore en utilisant les triangles présents dans la règle ci-dessus.

Les retraits de paragraphes définissent où commence et finit latéralement un paragraphe. On peut s'en servir pour mettre en évidence un paragraphe, par exemple. Mettez un **retrait à gauche ET à droite de 2 cm pour ce paragraphe**.

On peut également définir un retrait négatif si exceptionnellement on souhaite qu'un paragraphe déborde sur la marge. Là aussi, il s'agirait de vouloir mettre en évidence un paragraphe. Mettez un **retrait négatif à gauche de 1 cm et à droite de 2 cm pour ce paragraphe** (il faut mettre -1 cm à gauche et -2 cm à droite)

On peut aussi vouloir décaler la 1^{ère} ligne d'un paragraphe, c'est ce qu'on appelle un retrait de 1^{ère} ligne. Le retrait de 1^{ère} ligne positif décalera la première ligne vers la droite par rapport au reste du paragraphe. Cet effet est utilisé parfois dans des journaux ou des magazines. Ce paragraphe doit avoir un **retrait de 1^{ère} ligne de 1.25 cm**.

Négatif : A l'inverse, on peut définir un retrait de 1^{ère} ligne dit « négatif », où la 1^{ère} ligne commencera plus à gauche que le reste du paragraphe. On utilisera cette mise en forme pour une définition, par exemple. Ce paragraphe doit être défini avec un **retrait de 1^{ère} ligne « négatif » de 2 cm**.

Verticalement : les espacements et interlignes

On peut également souhaiter espacer nos lignes, pour cela l'interligne nous permet de définir de combien de points. Ce type de mise en forme sert à l'annotation sur une version papier du document et peut vous être demandée par vos enseignants. Ce paragraphe doit avoir un **interligne de 2** (alors que le reste de la page a un interligne de 1.08).

On peut souhaiter espacer les paragraphes et non les lignes. Pour cela, on va définir un espacement de paragraphe. Ce paragraphe doit être défini avec un **espacement avant et après de 0.7 cm** (il est de « 0.28 après » pour le reste du document). Il n'est donc pas nécessaire de faire des retours à la ligne pour espacer les paragraphes. On peut même définir un espacement pour tous les paragraphes d'un coup en les sélectionnant tous.

Ce dernier paragraphe n'a aucune mise en forme particulière et sert à montrer l'espacement du précédent.